## FORMULAIRE DE DEMANDE D'AVIS RELATIF À UN PROJET DE TEXTE NORMATIF<sup>1</sup>

Version 5.0

## **REMARQUES PRÉALABLES**

- Toute demande d'avis concernant un projet de texte normatif relatif à des traitements de données à caractère personnel doit être introduite au moyen de ce formulaire.
- Utilisez toujours la dernière version, disponible sur le <u>site de l'APD</u>.
- Consultez la <u>notice explicative</u> avant de compléter le formulaire.
- Ce formulaire ne peut pas être complété à la main.
- Pour être recevable, il doit être complété dans une des trois langues nationales (FR, NL, DE).
- Les questions suivies d'une \* doivent obligatoirement être complétées.
- Une fois complété, ce formulaire doit être envoyé, accompagné de ses annexes,

en chargeant vos documents directement via notre site web (upload),

Votre demande ne sera traitée que si ce formulaire est entièrement complété.

Le délai légal pour émettre un avis commence à courir dès le moment où le service vous notifie que votre demande est complète. Le Service d'autorisation et d'avis vous en informe en principe dans les 30 jours de la réception de votre demande.

Si le projet normatif soumis pour avis doit être approuvé par le conseil des ministres/le Gouvernement, ce projet ne pourra être soumis à l'avis de l'APD **qu'après cette approbation**.

Ce formulaire doit être complété de manière précise et correcte.

Documents devant être joints à votre demande d'avis pour que celle-ci soit recevable *		
(cocher les cases pour indiquer les documents communiqués):		
☐ le projet ou avant-projet de texte normatif pour lequel l'avis est demandé, à son stade		
de rédaction final. Les projets émanant du pouvoir exécutif doivent être signés, pour		
authentification, par le ministre compétent ;		
☐ l'exposé des motifs ;		
$\square$ le rapport au Roi ; $\square$ ce rapport ne doit pas être établi ;		
$\hfill \Box$ une notification de la décision d'approbation par le conseil des ministres/gouvernement		
du projet normatif soumis pour avis ; $\Box$ le projet normatif ne doit pas être soumis au Conseil		
des ministres/gouvernement;		
$\square$ la note au Conseil des ministres/gouvernement ; $\square$ ce document ne doit pas être établi ;		
$\square$ l'avis du Conseil d'État sur le projet ; $\square$ cet avis n'est pas disponible ou n' est pas requis,		
et sera communiqué ultérieurement s'il est émis durant la saisine du Service ;		
□ si la demande d'avis porte sur un texte normatif qui comporte toute une série de		
modifications à un texte déjà en vigueur, une version consolidée du texte normatif		
d'origine, tel que modifié par le projet ; $\square$ une version consolidée n'est pas et ne doit pas		
être établie ;		
☐ le tableau de concordance lorsque le projet normatif met en œuvre la législation		
européenne.		

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pour plus d'informations ou pour des questions sur le traitement de vos données par l'Autorité de protection des données, consultez notre <u>Déclaration de protection des données</u>. Les questions ou commentaires relatifs à ce formulaire peuvent être adressés à <u>contact(at)apd-gba.be</u> avec la mention « AH-2019-0076 », après avoir consulté la <u>notice explicative</u>.

Documents pouvant être joints à votre demande d'avis (cocher les cases pour indiquer
les documents communiqués) (annexes acceptées en FR, NL, DE, EN, de préférence dans
deux de ces langues, et si possible au format Word) :
□ pour les projets normatifs de rang réglementaire, une table identifiant quelle(s)
disposition(s) législative(s) est(sont) exécutée(s) par quelle(s) disposition(s)
réglementaire(s) en projet relatives à des traitements de données à caractère personnel ;
☐ tout autre document permettant d'éclairer le contexte du projet ainsi que ses objectifs
(DPIA,).

PARTIE I – INFORMATIONS	GÉNÉRALES		
1. Ministre, Secrétaire d'État ou Président de collège ou Chambre Législative au			
nom duquel la demande est introduite*			
Nom:	Prénom:		
Intitulé officiel de la fonction :			
Adresse postale:			
2. Personne de contact pour obtenir des infor	mations complémentaires sur le		
projet*			
Nom:	Prénom:		
Fonction:			
Téléphone:	E-mail:		
3. Autre personne de contact pour obtenir des	s informations complémentaires		
sur le projet			
Nom:	Prénom:		
Fonction:			
Téléphone:	E-mail:		
4. Délai endéans lequel l'avis est sollicité* (Cocher la case appropriée et y ajouter, en fonction, la motivation requise). Pour les demandes d'avis portant sur des projets normatifs complexes ou volumineux et/ou impliquant une ingérence importante, il est recommandé de solliciter l'avis dans un délai d'au moins 60 jours.			
<ul> <li>□ 30 jours – Motivation (max. 500 caractères):</li> <li>□ 60 jours</li> <li>□ Sans délai</li> <li>□ 5 jours - Motivation de l'urgence² (max. 500 caracteres)</li> </ul>	ères):		

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Cette motivation doit comporter les motifs pour lesquels le demandeur ne peut attendre un délai plus long que 5 ouvrables pour disposer de l'avis. Ces motifs doivent être précis, concrets et justifier de l'imprévisibilité de la situation à laquelle le demandeur est confronté. Le Service estime que seule une situation de cas de force majeure (situation imprévisible et non imputable en tout ou en partie au demandeur d'avis) générant une telle situation d'urgence pourra justifier une telle saisine. Ainsi, notamment, l'intérêt général lié à l'aboutissement

PARTIE II – VÉRIFICATION DE LA COMPÉTENCE DE L'APD ET OBJET DE LA DEMANDE	
1. Autorité au nom de laquelle la demande est introduite*	
2. Type de projet pour lequel un avis est demandé³*	
3. Articles du projet à propos desquels l'avis est demandé et titre complet du	
projet*	
p. ejec	
4.1	
4. Le projet concerne ou implique un (des) traitement(s) de données à caractère	
personnel effectué(s) par une ou plusieurs autorités ci-dessous*	
☐ La police fédérale et/ou la police locale	
☐ Inspection générale de la police fédérale et de la police locale	
☐ Unité d'information des passagers	
□ Sûreté de l'État ou Service général du Renseignement et de la Sécurité	
☐ Autorités visées par la loi du 11/12/1998 relative à la classification et aux habilitations,	
attestations et avis de sécurité	
☐ Organe de coordination pour l'analyse de la menace - OCAM	
☐ Aucune de ces autorités	
Article(s) concerné(s):	
5. Avez-vous transmis ou allez-vous transmettre le projet à une autre autorité	
de protection des données ?*	
Oui	
Date:	
Autorité :	
Non	
PARTIE III – CARACTÉRISTIQUES DU (DES) TRAITEMENT(S)	
DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONEL ENCADRE(S) PAR LE PROJET	
1. Le projet*	
Met en place un nouveau traitement de données à caractère personnel	
Précise ou modifie un traitement de données à caractère personnel existant	
Les deux  Décrivez brièvement le(s) traitement(s) encadré(s) par le(s) disposition(s) soumise(s) pour	
avis:	
avis.	

du dossier, ne peut à lui seul justifier l'urgence. Il en est de même du dépassement avéré ou imminent du délai de transposition d'une directive européenne.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> S'il s'agit d'un projet normatif réglementaire, la norme de rang législatif qu'il exécute doit avoir été préalablement adoptée en séance plénière du Parlement concerné. Si cette adoption est récente, merci d'annexer à votre demande la version adoptée de cette norme de rang législatif.

Dans le cas d'une demande d'avis sur un projet d'accord de coopération à valeur normative ou de traité, il est indiqué que les parties à l'accord se coordonnent pour solliciter en même temps leur demande d'avis à l'APD.

2. L'APD ou la Commission de la Protection de la Vie Privée a déjà rendu un avis
ou une recommandation en lien avec le(s) traitement(s) concerné(s)
Oui: [avis ou recommandation + numéro/année]
3. Base juridique du(des) traitement(s) (art. 6, art. 9 ou art. 10 du RGPD)*
☐ Respect d'une obligation légale (art. 6.1, c, du RGPD)
Laquelle précisément (référence) ?
☐ Exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique
(art. 6.1, e, RGPD) Laquelle précisément (référence) ?
Laquelle precisement (reference):
☐ Autre base juridique (art. 6.1 ou 9.2 ou 10 du RGPD)
Laquelle précisément (référence) ?
4   -/-\
4. Le(s) traitement(s) présente(nt) une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :*
□ Le traitement porte sur des catégories particulières de données à caractère personne
(données sensibles) au sens des articles 9 et/ou 10 du RGPD et/ou sur des données
hautement personnelles (telles que des données de communications électroniques)
☐ Le traitement concerne des personnes vulnérables
☐ Le traitement a lieu à des fins de surveillance ou de contrôle
$\square$ Le traitement implique une prise de décision automatisée en tout ou en partie à l'égard
de la personne concernée   Le traitement implique un croisement ou une combinaison de données à caractère personnel provenant de différentes sources

☐ Le traitement permet d'aboutir, le cas échéant, à une décision ayant des conséquences négatives pour les personnes concernées
☐ Le traitement est un traitement de données caractère personnel à grande échelle en
raison d'un volume important de données et/ou du nombre de personnes concernées
☐ Les données sont communiquées ou accessibles à un tiers
☐ Les droits des personnes concernées, tels que prévus par le RGPD, sont limités
☐ Les obligations du ou des responsable(s) du traitement, telles que résultant du RGPD ou du droit belge, sont réduites
☐ Le projet soumis pour avis prévoit l'utilisation du numéro d'identification du Registre national ou tout autre identifiant unique
☐ Le traitement implique des transferts de données à caractère personnel vers des pays
tiers à l'Espace économique européen ou à des organisations internationales
$\square$ Le traitement implique l'utilisation d'un système d'intelligence artificielle au sens du
Règlement (UE) établissant des règles harmonisées concernant l'intelligence artificielle
☐ Aucune de ces situations
5. La collecte des données à caractère personnel a lieu*
<ul><li>□ Directement auprès des personnes concernées</li><li>□ De manière indirecte (auprès d'un tiers)</li></ul>
☐ Il s'agit d'un traitement ultérieur de données collectées initialement pour une autre
finalité
6. Le(s) traitement(s) a/ont fait l'objet d'une analyse d'impact relative à la
protection des données (AIPD-DPIA)*
7. Quel est l'objectif d'intérêt général poursuivi par les traitements de données encadrés dans le projet*
7. Quel est l'objectif d'intérêt général poursuivi par les traitements de données encadrés dans le projet*
encadrés dans le projet*
encadrés dans le projet*  8. Précisez:*  □ Tout élément factuel et pertinent justifiant le caractère nécessaire du traitement (en
encadrés dans le projet*  8. Précisez:*  □ Tout élément factuel et pertinent justifiant le caractère nécessaire du traitement (en
encadrés dans le projet*  8. Précisez:*  □ Tout élément factuel et pertinent justifiant le caractère nécessaire du traitement (en
encadrés dans le projet*  8. Précisez:*  □ Tout élément factuel et pertinent justifiant le caractère nécessaire du traitement (en
8. Précisez:*  Tout élément factuel et pertinent justifiant le caractère nécessaire du traitement (en quoi il atteint son but)  En quoi d'autres mesures alternatives moins intrusives ne permettraient pas d'atteindre
8. Précisez:*  □ Tout élément factuel et pertinent justifiant le caractère nécessaire du traitement (en quoi il atteint son but)
8. Précisez:*  Tout élément factuel et pertinent justifiant le caractère nécessaire du traitement (en quoi il atteint son but)  En quoi d'autres mesures alternatives moins intrusives ne permettraient pas d'atteindre
8. Précisez:*  Tout élément factuel et pertinent justifiant le caractère nécessaire du traitement (en quoi il atteint son but)  En quoi d'autres mesures alternatives moins intrusives ne permettraient pas d'atteindre
8. Précisez:*  Tout élément factuel et pertinent justifiant le caractère nécessaire du traitement (en quoi il atteint son but)  En quoi d'autres mesures alternatives moins intrusives ne permettraient pas d'atteindre
8. Précisez:*  Tout élément factuel et pertinent justifiant le caractère nécessaire du traitement (en quoi il atteint son but)  En quoi d'autres mesures alternatives moins intrusives ne permettraient pas d'atteindre
8. Précisez:*  Tout élément factuel et pertinent justifiant le caractère nécessaire du traitement (en quoi il atteint son but)  En quoi d'autres mesures alternatives moins intrusives ne permettraient pas d'atteindre
8. Précisez:*  Tout élément factuel et pertinent justifiant le caractère nécessaire du traitement (en quoi il atteint son but)  En quoi d'autres mesures alternatives moins intrusives ne permettraient pas d'atteindre

PARTIE IV –ÉLÉMENTS PRINCIPAUX DU PROJET		
1. Le projet désigne un (ou plusieurs) responsable(s) du traitement*		
Oui	Article(s):	
Non	Pourquoi ?	
2 1 2 22	-i-t	
Oui	ojet précise la  (les) finalité(s) poursuivie(s) par le(s) traitement(s)*	
Non	Article(s): Pourquoi?	
INOIT	1 ourquoi :	
3. Le pr	ojet précise les (catégories de) données à caractère personnel traitées*	
Oui	Article(s):	
Non	Pourquoi ?	
_	ojet de norme précise les catégories de personnes concernées par le(s)	
traitem Oui		
	Article(s):	
Non	Pourquoi ?	
5. Si les	données à caractère personnel sont communiquées ou accessibles à	
	s, le projet désigne ces tiers et précise les finalités de cette	
	nication ou de cet accès*	
Oui	Article(s):	
Non	Pourquoi?	
امما	populácio no continuo communiquiácio / coccesibles à des tiere	
	onnées ne sont pas communiquées / accessibles à des tiers	
6. Si des	s traitements ultérieurs des données à caractère personnel sont	

envisagés, le projet le prévoit explicitement\*

6/7

Oui	Article(s):		
Non	Pourquoi?		
Aucur	n traitement ultérieur n'est prévu		
7. Le projet précise la/les durée(s) de conservation des données à caractère			
personn	el*		
Oui	Article(s):		
Non	Pourquoi?		
8. Le pro	ojet prévoit une limitation des droits de la personne		
	ée/diminution des obligations du responsable du traitement tels que		
	par le RGPD ou le droit belge*		
Oui	Article(s):		
	Pourquoi?		
Non			
9. Comn	nentaires		